

Nicolas de LAMOIGNON DE BASVILLE

MEMOIRE

CONCERNANT

LA PROVINCE DE LANGUEDOC

– manuscrit définitif contenant des éléments inédits –

LIBRAIRIE DU SENECHAL
Patrice Lesueur

Tél. 05 65 45 68 75 / 09 63 24 19 63
Mail : librairiedusenechal@orange.fr

12 rue du Sénéchal
12200 – Villefranche-de-Rouergue

SIRET : 350 732 491 00013
R.C. Rodez 89 A 136 – APE : 4761Z
TVA (VAT) : FR 73 350 732 491

EXCEPTIONNEL MANUSCRIT IN-FOLIO de quelque 550 pages de la fin du XVII^e siècle (circa 1698) de *MEMOIRE Concernant La Province de Languedoc* de Nicolas de LAMOIGNON de BASVILLE (1648-1724), ouvrage qui fut rédigé pour l'instruction du duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, et qui, lors de sa publication posthume incomplète en 1734, prendra le titre définitif de *Mémoires pour servir à l'histoire du Languedoc* (Amsterdam, Pierre Boyer, in-12°, 334 pages et 2 tableaux dépliant hors texte) :

MANUSCRIT DEFINITIF, CONTENANT DES ELEMENTS INCONNUS ET INEDITS.

I – L'AUTEUR :

Cinquième fils du premier président Guillaume de Lamoignon, Nicolas de Lamoignon de Basville, après avoir reçu une formation scientifique des jésuites du célèbre collège parisien de Clermont, commença par exercer la profession d'avocat au Parlement de Paris où il entra dès l'âge de 18 ans, en 1666. Puis, après avoir occupé diverses fonctions, il s'orienta vers la carrière administrative et devint un des grands commis de l'Etat dont Louis XIV suivit le travail avec intérêt.

D'abord nommé intendant de Poitiers en 1682, il quitta ce poste en 1685 pour rejoindre l'intendance du Languedoc qu'il dirigea d'une main de fer, se montrant l'exécuteur zélé du roi dans la mission de « catholicisation » forcée des protestants. Avec l'aide d'une trentaine de subdélégués, il se trouvait maintenant, à l'âge de 37 ans, à la tête d'une province immense, divisée en deux généralités (celle de Montpellier et celle de Toulouse) et composée de 23 diocèses !... Installé à Montpellier en 1685, il y restera durant plus de 33 ans (jusqu'en 1718).

II – L’OUVRAGE :

1 – SA DATATION :

C’est durant son séjour montpelliérain que Lamoignon de Basville rédigea son *Mémoire concernant la province de Languedoc*. Peut-être le commença-t-il vers 1696-97, si l’on se fie à ce que les historiens ont régulièrement affirmé en donnant ces dates comme époque de sa rédaction. Quelques-uns des manuscrits conservés de cet ouvrage portent d’ailleurs la date du 31 décembre 1697, ce qui pourrait confirmer la datation des chercheurs ; mais ces exemplaires sont moins épais, moins complets et correspondent visiblement à un premier état du mémoire que Basville aurait pu vouloir faire circuler dans son administration, sans doute en vue d’obtenir des compléments d’informations de ses subalternes locaux. En effet, il est évident qu’il le termina un peu plus tard, en 1698 (voire en 1699), comme il en apporte lui-même la preuve écrite, au moins dans le passage suivant (datation relative) de son avertissement, type de texte préliminaire qu’on écrit généralement après avoir terminé un ouvrage : « Je croy pouvoir renfermer toutes les questions qui m’ont esté faites sur la Province de Languedoc où j’ai l’honneur d’estre Intendant depuis treize ans [...] » (notre manuscrit, p. 1) ; et, surtout, plus loin (notre manuscrit, p. 354-355), avec une datation plus précise, dans un tableau qui lui permet de faire l’ « Estat de Ce que le Roy à [sic] retiré du Languedoc depuis le Premier Janvier 1689, Commancement [sic] de la guerre, jusques en 1698 ». On notera que la double date de 1697-1698 apparaît justement sur quelques exemplaires conservés.

2 – UNE COMMANDE ROYALE :

En fait, ce gros ouvrage n’était pas né d’une initiative de l’intendant Basville. Il avait été écrit sur ordre de Louis XIV pour servir à l’éducation de Louis duc de Bourgogne (1682-1712), petit-fils du roi et fils aîné du Grand Dauphin, qui deviendra Dauphin à son tour, à la mort de son père en 1711.

Adolescent à l’époque de la rédaction du *Mémoire* sur le Languedoc, ce prince avait pour gouverneur, depuis 1689, le duc Paul de Beauvillier (1648-1714) – gendre de Colbert (1619-1683) et un des proches collaborateurs de Louis XIV à la tête de l’Etat (chef du Conseil des Finances depuis 1685, membre du Conseil d’en haut avec le titre de ministre d’Etat à partir de 1691) – ; c’est ce gouverneur qui avait défini un questionnaire précis auquel Basville avait dû répondre par les développements de son livre. Il convient de rappeler que c’était ce duc de Bourgogne qui avait également Fénelon pour précepteur (lequel était un grand ami de Beauvillier), mais qui mourut avant son grand-père, laissant un seul fils survivant, le futur Louis XV.

3 – LE TRAVAIL DE BASVILLE, SA RICHESSE ET SON ORIGINALITE :

Le *Mémoire* de Basville n’est pas un simple « pensum » pour cet intendant méticuleux qui a laissé le souvenir d’un homme à la répression féroce dans sa lutte contre les protestants du Languedoc. Il se met à la tâche avec zèle et avec un certain talent, nous laissant ainsi un ouvrage du plus haut intérêt historique. Il nous apporte

une documentation exceptionnellement riche d'informations (parfois introuvables ailleurs) et agréablement écrite.

Son livre est le fruit du travail d'un homme cultivé et intelligent qui, avec sa compétence de juriste et d'administrateur, donne une vision affinée de l'histoire du Languedoc telle qu'on la connaissait sous Louis XIV et telle qu'elle pouvait apparaître utile dans le quotidien des hommes du temps, en particulier des serviteurs du roi. Mais surtout, ce grand commis de l'Etat, grâce à son expérience, y expose tout ce qui fait le particularisme de la province à travers ses richesses naturelles, humaines et économiques.

Soucieux du détail précis et révélateur sur lequel il base toujours son argumentaire, il aborde ainsi la démographie, évoquant les classes sociales languedociennes (les « Etats » comme on disait alors et leurs sous-divisions) qui composent chaque diocèse, mais aussi la répartition religieuse de la population, en particulier en ce qui concerne la question du protestantisme qu'il connaît bien. Les structures administratives et judiciaires ou institutions, laïques aussi bien que religieuses, au niveau provincial et plus local, sont exposées de manière bien précise dans son livre, à la lumière du droit en vigueur (et de son histoire) dans les terres languedociennes ; l'intendant ne manque pas de désigner les divers responsables en poste, au moment où il écrit.

Ces multiples aspects finissent au fil des pages par broser un portrait politique, juridique et institutionnel très précis et bien vivant de la province, tout en faisant parallèlement ressortir petit à petit les droits du roi en Languedoc. L'auteur termine son livre par un état long et détaillé du commerce, de « l'industrie » (pour parler à la moderne) et des productions en général de la province, tout en évoquant les ouvrages ou travaux qui sont faits et ceux qui restent à faire pour l'amélioration de la situation languedocienne. Il a bien sûr en vue, en permanence, les intérêts du roi dont il note par le menu les montants des revenus provinciaux, qu'ils soient fiscaux ou domaniaux.

C'est dans ce domaine des chiffres que Basville se montre un esprit d'avant-garde : il le connaît parfaitement et le maîtrise magnifiquement ; aussi, son ouvrage fourmille-t-il de données chiffrées et de tableaux statistiques de facture moderne, à double entrée (verticale et horizontale), ce qui est très novateur à l'époque. Bien qu'il ait produit un livre bien construit, un mémoire bien structuré, l'auteur répond ainsi, au fil des pages, sous une forme chiffrée on ne peut plus précise, aux diverses questions posées par le duc de Beauvillier, gouverneur de l'éducation du duc de Bourgogne, lequel, par ses fonctions d'homme d'Etat, connaissait bien les données chiffrées du royaume et était à même d'apprécier le travail statistique affiné de l'intendant sur la province qu'il dirigeait. Ce faisant, Basville a rédigé là un document complet et incontournable sur le Languedoc de la fin du XVII^e siècle.

III – LE MANUSCRIT PROPOSE :

1 – DESCRIPTIF :

Un volume in-folio (35 cm x 24,5) relié, plein veau brun d'époque, dos orné de 6 nerfs, d'une pièce de titre (*MEMOIRE / DV / LANGV[...]*) et de 6 caissons dorés à

décor floral, tranches mouchetées rouges, tranchefiles, papier de garde marbré, 4 pages blanches – 1 page de titre (*MEMOIRE / Concernant / La / Province / du / Languedoc*) – 1 p. blanche – 13 p. de table des matières non chiffrées – 1 p. blanche – 521 p. paginées de 1 à 519 (du fait de 2 erreurs de pagination, les nombres 86 et 119 étant donnés à tort à 2 pages consécutives) – 5 pages blanches – et 7 tableaux dépliant hors texte + 1 tableau sur feuillet simple également hors texte.

Cachet de la famille des anciens propriétaires du document en p. 1 et 3 des 4 pages blanches initiales.

- **Etat de la reliure :**

Reliure un peu usée et frottée avec quelques très petits manques de cuir en surface de la peau qui est très épaisse ; usure marquée en queue au niveau du dos ; angle inférieur droit de la pièce de titre manquant (il devait y avoir les lettres « *ED* », après « *LANGV* » pour le mot « Languedoc ») ; caissons dorés plus ou moins usés, surtout à la moitié inférieure du dos.

Toutefois reliure agréable et extrêmement solide qui a visiblement fait l'objet de menues restaurations ponctuelles et d'un entretien régulier durant les dernières décennies (elle ne présente donc aucune faiblesse à un niveau quelconque).

- **Etat du manuscrit proprement dit :**

Magnifiquement écrit par une main d'époque, avec un soin et un sens esthétique marqués, sur un superbe papier vergé, assez fort, le document est dans un état exceptionnel. Le papier ne comporte pratiquement pas de rousseurs et n'a pas subi la moindre dégradation, mis à part quatre menus accidents :

- une très petite tache d'encre ancienne au coin supérieur de la 1^{ère} p. de garde et des trois premiers feuillets (sur un maximum de 1 cm à 1,5 cm) ;

- un très petit manque de papier au coin inférieur de la p. 265 (2,4 cm x 1,5 cm, très loin du texte) ;

- une tache claire ancienne aux p. 430-431 (liquide clair certainement renversé par accident, mais ayant visiblement fait l'objet d'un nettoyage immédiat), tache qui a à peine marqué les 2 autres faces des 2 feuillets concernés (p. 429 et 432) et n'a porté aucune atteinte à l'écriture manuscrite ou à la noirceur de l'encre de ces 4 pages ;

- et une petite coupure sans manque sur 4 cm à un pli du tableau statistique n° 3 (placé entre les p. 76 et 77 : voir liste ci-après).

2 – LES COPIES ORIGINALES QUE BASVILLE FIT REALISER :

REMARQUES SUR L'ENSEMBLE DES EXEMPLAIRES CONSERVES ET LOCALISES, COMPARATIVEMENT AU NÔTRE :

Les historiens ont écrit que, si l'ouvrage de Basville n'avait été publié qu'en 1734, soit dix ans après la mort de l'auteur, il avait en revanche circulé immédiatement diverses copies du *Mémoire*. L'imaginaire des chercheurs donne l'impression d'avoir beaucoup « travaillé » à ce sujet, sans qu'une réflexion approfondie leur ait permis d'analyser clairement les hypothèses de ce que pouvait et avait certainement pu vouloir faire l'intendant. Comme nous l'avons vu, plus haut (II – L'ouvrage : 1 – Sa datation), il paraît probable que Basville ait communiqué des copies à certains de ses

subalternes, en vue d'obtenir des informations complémentaires qui devaient lui permettre de mettre la dernière main à son mémoire, avant de l'adresser au roi. Dans l'inventaire exhaustif des 84 manuscrits connus et localisés du *Mémoire* que Françoise Moreil publie dans la thèse qu'elle a consacrée à cet ouvrage (cf. réf. in fine), cette historienne précise justement que certains ne sont que des brouillons qui ont pu servir à Basville ou être corrigés par lui. Cela nous explique déjà l'existence d'un certain nombre de manuscrits conservés qui sont souvent moins épais et moins complets que la plupart des autres. Françoise Moreil nous fait effectivement découvrir que certains exemplaires comportent des lacunes plus ou moins importantes ou même ne possèdent pas quelques-unes des parties de l'ouvrage. Il est, par ailleurs, évident que certains des manuscrits, sur lesquels elle ne fournit guère d'informations, ont trop peu de pages pour être complets. Mais il n'est pas certain que tous ces exemplaires « partiels » datent bien du XVII^e siècle...

En effet, F. Moreil nous révèle que 30 manuscrits ne datent que du XVIII^e siècle... Cette historienne sait d'ailleurs, par une précision manuscrite figurant sur un exemplaire qui lui appartient, que, profitant sans doute de certaines de leurs relations, « plusieurs personnes prirent des copies de ce qui avoit été écrit » (cf. réf. Moreil, p. 34). Mais, les 54 autres manuscrits ne sont pas tous datés par elle... Donc, combien y en a-t-il vraiment du XVII^e siècle ?

Actuellement, nous ne le savons pas, mais si l'on retranche tous les brouillons ou versions incomplètes, il reste seulement un tout petit nombre d'exemplaires remarquables parmi ces 54 documents. Déjà, F. Moreil nous apprend que, sur l'ensemble des 84 manuscrits (les originaux du XVII^e siècle + les copies « pirates » du XVIII^e), seuls 53 comportent des tableaux statistiques. Or, peu de manuscrits en ont beaucoup, la plupart n'en présentant que quelques-uns, voire un ou deux... Selon F. Moreil, le nombre maximal de tableaux recueillis sur l'ensemble des manuscrits est de 11. Or, notre manuscrit, très exceptionnellement, en contient 14 ! Rien que par ce fait, il est unique.

• Où Basville pouvait-il faire circuler des copies ?

En fait, répondant à un ordre du roi, Lamoignon de Basville ne pouvait se permettre, une fois son travail achevé, d'envisager la publication de son livre. Il se devait d'en réserver la primeur au roi lui-même, au duc de Bourgogne, à son père le Grand Dauphin et à son gouverneur le duc de Beauvillier, ainsi que, peut-être, à certaines personnes de l'entourage royal ou des plus hautes sphères de l'Etat. Ces derniers, particulièrement Louis XIV et Beauvillier, devaient agréer le travail de l'intendant, avant que celui-ci ne puisse envisager toute démarche en vue d'une éventuelle diffusion. Utilisant les quatre secrétaires en titre de son administration et leurs subalternes administratifs (les copistes), Basville fit donc réaliser, vers 1698 (ou 1699), un nombre précis de copies de son ouvrage qu'il fit relier et qu'il adressa ensuite à ces hauts personnages du royaume.

Son *Mémoire*, remarquablement documenté, étant agréé par ces derniers, l'intendant ne pouvait qu'être tenté, pour l'efficacité de son administration et pour mieux asseoir son autorité – une autorité désormais auréolée du prestige de l'agrément royal –, de faire réaliser d'autres copies, sans doute destinées à certains subdélégués ou hauts

fonctionnaires de la province de Languedoc. Il put également en offrir quelques-uns à de hauts notables provinciaux, comme ce fut le cas du manuscrit 8155 de la Bibliothèque nationale qu'il donna en 1705 au comte de Saint-Sernin (cf. Moreil, p. 28). C'est sans doute là l'explication de l'existence d'autres exemplaires manuscrits d'époque qui ont pu circuler de diverses manières, durant les trois derniers siècles. Mais, mis à part quelques dons d'exemplaires à une poignée de relations, plus ou moins amicales (ou de membres de sa parenté), Basville ne pouvait diffuser des manuscrits dans d'autres sphères que celles de son administration : le livre « appartenant » au roi ne pouvait être communiqué à quiconque en dehors de l'administration royale et plus précisément en dehors de l'administration de l'intendance languedocienne ; cette communication restait forcément sous le contrôle de l'auteur qui dirigeait ladite administration. Il paraît d'ailleurs probable qu'un certain nombre de copies réalisées pour l'intendant aient été perdues ou détruites avec le temps, si l'on se fie à la liste, finalement pas si élevée numériquement qu'on l'a prétendu, de manuscrits connus du XVII^e siècle (d'autant que les anciens détenteurs ou plutôt leurs descendants finirent naturellement, peu à peu, par oublier ce qu'était au juste ce document, souvent recopié sans le nom de Basville sur la page de titre, ce qui le destinait à devenir de moins en moins identifiable...).

Les historiens ont également noté que ces exemplaires manuscrits présentaient des variantes parfois notables, non seulement entre eux, mais aussi avec le texte imprimé de 1734. On a parlé d'« humeur de copistes ». Il ne semble vraiment pas crédible qu'un simple « secrétaire de base », faisant fonction de copiste, ait pu se permettre de retoucher de son propre chef le texte d'un grand commis de l'Etat, comme l'était l'intendant du Languedoc. En revanche, dans un manuscrit d'une telle ampleur, un « lapsus calami » ou un bourdon est forcément inévitable dans certains exemplaires et, avec la fatigue au fil des pages, ne peut, dans certains cas, qu'être suivi d'autres... Il est également évident que la réalisation des manuscrits par les copistes a pris un certain temps ; en conséquence, il serait possible que Basville, si méticuleux, ait voulu apporter quelques corrections ponctuelles aux derniers exemplaires copiés à sa demande.

Par ailleurs, nous avons comparé le texte de notre manuscrit avec celui du livre imprimé de 1734 : il est évident que, dans ce dernier, on a, par-ci par-là, remplacé un mot par un autre, sans toucher au sens du texte, en vue d'en améliorer le style et la qualité littéraire ; ceci pourrait bien ne pas être le fait de l'auteur, décédé depuis dix ans, mais du libraire qui assura l'édition. Ce dernier est sans doute aussi à l'origine du changement de titre, celui de la publication imprimée – plus « commercial » – n'étant pas tout à fait conforme à l'esprit du texte, puisque l'auteur n'a naturellement pas cherché à faire un travail purement historique.

Point très important, les historiens ont également fait remarquer que, comme nous l'avons vu, quelques manuscrits étaient bien plus complets que d'autres, puisqu'ils comportent des tableaux statistiques, absents de la plupart des exemplaires. Bien sûr, en dehors de manuscrits contenant une version préparatoire et inachevée du mémoire (cf. supra : parties II – 1 et III – 2), on pourrait admettre que certains secrétaires-copistes aient oublié de recopier quelques-uns de ces tableaux qui étaient si grands qu'il fallait nécessairement en faire des dépliants hors texte et, par conséquent, les

copier à part du texte proprement dit du mémoire... Mais l'examen de notre exemplaire nous amène à émettre une autre hypothèse...

En effet, en nous déplaçant pour examiner notre volume sous une source de lumière plus nette, le changement d'éclairage nous a fait apparaître que tous les feuillets du livre avaient primitivement été pliés verticalement en deux, de manière souple (un peu comme on le faisait alors pour les documents juridiques), avant que ne soit réalisée la reliure. Nous n'avons pas lu cette remarque au sujet des manuscrits évoqués par les historiens, mais il est vrai que ces plis sont peu visibles.

Il paraît donc évident que les divers cahiers du livre manuscrit étaient pliés de cette manière, au fur et à mesure qu'ils étaient recopiés, en vue d'être entassés en liasse (une ou plusieurs par volume) et expédiés à ceux qui en étaient destinataires, lesquels pouvaient ensuite les faire relier. Le tout étant en feuilles volantes, on comprend bien que, dans certains cas, des parties aient pu être perdues, en particulier des tableaux statistiques qu'on avait peut-être sortis de leur liasse pour s'en servir et qu'on avait pu oublier de remettre en place ensuite...

- **Notre manuscrit, un des très rares exemplaires vraiment complets :**

- Liste des tableaux statistiques qu'il contient :**

Ceci étant exposé, notre exemplaire, qui donne la version définitive du texte de 1698, est, à l'heure actuelle, un des plus complets conservés. Il comprend plus de tableaux statistiques que tous les autres manuscrits connus et également que le livre imprimé (probablement réalisé à partir d'une copie incomplète).

Pour plus de précisions, nous notons ci-après la liste de tous les tableaux (au nombre de 14) – appelés « cartes » par Basville lorsqu'il y fait intervenir des données géographiques – que contient notre exemplaire (une numérotation de ces tableaux a été ajoutée par souci de clarté) :

A – DEPLIANTS HORS TEXTE :

1. Tableau sans titre présentant la démographie de la province, avec le détail croisé par diocèse du nombre de feux, gentilshommes, bourgeois, marchands, artisans, laboureurs, femmes, enfants et mendiants (entre p. 42 et 43).
2. Tableau sans titre donnant la liste des diocèses avec les noms des archevêques ou évêques en exercice, les montants des revenus de chaque diocèse, le nombre de ses paroisses et la date la plus ancienne attestée dans son histoire (après p. 76).
3. « Carte contenant le nombre des abbayes et prieurés d'hommes et des filles, leurs noms et leurs revenus dans la province de Languedoc » : classement par diocèse avec noms des abbés ou abbesses (immédiatement après le tableau précédent).
4. « Carte contenant le nombre d'Eclesiastiques, la quantité des maisons Religieuses et Conventz de plusieurs ordres, et le nombre des Religieux qu'ilz contiennent dans la Province de Languedoc » : classement croisé par diocèse et par ordre religieux (immédiatement après le tableau précédent).
5. « Carte concernant les Conventz des filles et le nombre des filles qu'ilz contiennent dans la province de Languedoc » : classement croisé par diocèse et par ordre religieux (entre le tableau précédent et la p. 77).

6. « L'Estat de la Religion a l'Esgard des Nouveaux Convertis » : tableau concernant le protestantisme, donnant par diocèse les nombres d' « anciens Catholiques » (donc de protestants) et de « Nouveaux Convertis », en les divisant en gentilshommes (chefs de famille uniquement) et autres habitants (entre p. 101 et 102).
 7. Tableau sans titre présentant les noms du Gouverneur et des « Lieutenans generaux avec leurs Departemens » (entre p. 115 et 116).
- B- FEUILLET SIMPLE HORS TEXTE :**
8. « Estat des gouvernemens du Languedoc, avec le nom de ceux quy les possèdent, et leurs Revenus » (entre p. 117 et 118).
- C- TABLEAUX DANS LE TEXTE :**
9. « Estat des lieux où l'on pût loger le plus Commodement la Cavalerie », divisé en deux parties – Haut-Languedoc et Bas-Languedoc – et donnant, pour chacune, le nombre de compagnies par localité dans chaque diocèse (p. 129-131).
 10. « Recapitulation de Toutes les Impositions qui se font ordinairement dans le Languedoc et qui ont esté faites en l'année 1696 » (p. 309-311).
 11. « Recapitulation du produit des droits domaniaux du Roy en Languedoc en 1696 » (p. 319-320).
 12. « Estat de Ce que le Roy à retiré du Languedoc depuis le Premier Janvier 1689, Commancement de la guerre, jusques en 1698 » (p. 354-355).
 13. « Estat du Produit du Commerce au dedans de la Province, tant des Recoltes que des Manufactures qui y sont establies, et Estat des Marchandises et denrées quy en sortent » (p. 459-462).
 14. « Tarif des Marchandises et denrées qui entrent en Languedoc » (p. 465-466).

Ce sont les tableaux n^{os} 1, 7 et 8 qui manquent à tous les autres exemplaires connus actuellement, à l'exception du tableau n^o 1 qui figure dans les 10 manuscrits suivants : celui de la Bibliothèque municipale de Marseille, celui des Archives départementales de l'Hérault, celui de la Bibliothèque municipale de Charleville-Mézières, les deux exemplaires des Archives nationales, trois exemplaires de la Bibliothèque nationale (manuscrits 8155, 16 763, 22 217), celui de la Bibliothèque du Sénat et un exemplaire possédé par la Librairie Paul Jammes à Paris.

3 – ORIGINE DU MANUSCRIT :

Ce volume manuscrit a appartenu à une famille bourgeoise de l'Ouest-Aveyron qui y a apposé son cachet (cf. supra : 1 – Descriptif). Il n'avait cependant aucune raison de se trouver en terre aveyronnaise, dans la mesure où le Rouergue – englobant l'actuel département de l'Aveyron –, qui, au moment de la croisade albigeoise, appartenait pourtant aux comtes de Toulouse, avait été distrait du Languedoc par le pouvoir royal, sous l'Ancien Régime, pour être intégré à la nouvelle province de Haute-Guyenne. Le Rouergue n'est d'ailleurs pas traité par Basville.

En fait, un ancêtre de cette famille aveyronnaise, qui, vers 1868, avait exercé la profession d'huissier de Justice à Rodez (cf. cachet d'époque, apposé sur un exemplaire de l'édition originale du *Dictionnaire des lieux habités de l'Aveyron* de

Dardé, publié cette année-là et figurant dans leur bibliothèque), était l'héritier et successeur (sans doute le fils) d'un autre huissier qui est attesté avec cette fonction, à Valence, dans le Tarn, au moins de 1830 à 1847 (cf. 33 procès-verbaux de ventes mobilières effectuées par ce personnage et reliés en un registre qui était conservé dans la même bibliothèque). Il y a donc une forte probabilité que notre manuscrit provienne de l'Albigeois, relevant du Languedoc et amplement traité par Basville. Cette famille tarnaise, devenue aveyronnaise, l'aurait simplement fait suivre dans ses archives et sa bibliothèque, lors de ses déménagements.

On notera que six cachets de cire anciens ont laissé des restes à l'intérieur de chacun des deux plats de couverture sur le papier de garde : ces douze cachets de couleur rouge, dont il ne subsiste que de petites parties (sans traces d'armoiries ou de monogramme), devaient visiblement servir à sceller deux grandes feuilles au format du manuscrit qui, malheureusement, n'y figurent plus (il reste cependant quelques parcelles de papier d'Ancien Régime de ces deux feuilles). S'agissait-il de circulaires manuscrites ou imprimées de l'administration centrale de l'intendance languedocienne qui auraient pu accompagner les cahiers du livre ?... Sans doute ne le saurons-nous jamais.

Quoi qu'il en soit, ce manuscrit, exceptionnel par la richesse, sans doute unique, de son contenu et conservé dans un très bel état, est un document du plus haut intérêt, à la fois sur les plans régional et national : c'est là une pièce d'archives telle qu'on n'en voit peu circuler. Certes son prix est élevé, mais l'argumentaire que nous développons démontre qu'il est amplement justifié : ce n'est pas une vulgaire copie tardive et incomplète qui est ici proposée aux amateurs, mais une pièce quasi unique, digne des plus grands dépôts d'archives.

Patrice LESUEUR

Principales références :

- Edition originale imprimée de 1734 du *Mémoire* de BASVILLE (cf. références précises dans le chapeau, placé en tête de la présente expertise).
- Françoise MOREIL, *L'intendance du Languedoc à la fin du XVII^e siècle, édition critique du « mémoire pour l'instruction du duc de Bourgogne »* (thèse de troisième cycle), Paris, CTHS, 1985.
- Antoine de FALGUEROLLES, de l'Université Paul Sabatier (Toulouse), *Basville statisticien solitaire du Languedoc*, article sur internet : www.lsp.ups-tlse.fr/Fp/Falguerolles/
- Courrier de Madame Vivienne Miguet, conservateur général des Archives départementales de l'Hérault, en date du 29 mars 2013, donnant une description de l'exemplaire du manuscrit qui est actuellement conservé dans ce service sous la cote 1 J 1303.

Prix de vente du manuscrit : 9 950 €